

RAPPORT D'ETONNEMENT DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DU CONSEIL NATIONAL DES VILLES

*« Une dynamique portée à l'échelle du bassin Amiénois
pour une politique publique au plus près des habitants »*



- 26 JUIN 2025 -

PROGRAMME

Le Conseil national des villes (CNV) a organisé une Assemblée plénière à Amiens le 26 juin 2025. La journée, à la demande des vice-présidents et des membres, s'est organisée autour de visites de terrain pour aller à la rencontre des acteurs, des collectifs, des habitants et des élus selon différentes thématiques identifiées et en lien avec les travaux du CNV. La journée a été pensée comme une opportunité de faire connaître le territoire amiénois en matière de rénovation urbaine et de lien social.

Madame **Brigitte Fouré** membre du collège des Elus du CNV depuis mai 2023, maire d'Amiens jusqu'en octobre 2024, 1^{ère} Vice-présidente de la région Hauts de France en charge de l'administration générale, des affaires juridiques, de la simplification administrative, du personnel et du dialogue avec les syndicats, a accueilli la délégation du CNV.

MERCREDI 25 JUIN 2025

18.30 – 19.30 : Séquence sur les enjeux de tranquillité publique et de participation des habitants
Balade urbaine dans le centre d'Amiens et visite d'un espace de vie social « Pôle Gaudissart » - Quartier des Parcheminiers

19.45 – 22.00 : Dîner en centre-ville

JEUDI 26 JUIN 2025

09.00 – 09.30 : Accueil café à la salle des fêtes de la mairie d'Amiens Place de l'Hôtel-de-Ville,

09.30 – 10.15 : Discours introductifs

Discours introductifs des vice-présidents du CNV et des élus de la ville et de la Métropole

10.15 – 10.45 : Séquence « Mobilités et partage de l'espace public »

En présence des deux chercheuses de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Mesdames Ariane Dupont-Kieffer et Hélène Benistand

11.00 – 12.15 : Séquence « Lutte contre la précarité alimentaire »

Visite du jardin du relais social « Plaine Debussy » et du jardin partagé Eco-Cités à Marivaux – Quartier Nord

12.30 – 14.00 : Pause-déjeuner et échanges libres – Quartier Etouvie

Food truck et animation « Mise en œuvre du contrat de ville et aller vers » Echanges libres avec les associations et les élus

14.15 – 15.30 : Séquence Jeunesse et précarité alimentaire - Quartier Etouvie

15.30 – 16.45 : Séquence « Amélioration du cadre de vie et renouvellement urbain »

Présentation des démarches de marches exploratoires et présentation du projet de renouvellement urbain - Quartier Pierre Rolin

REMERCIEMENTS

Le CNV souhaite remercier chaleureusement les élus, les équipes municipales, les acteurs associatifs et les habitants qui ont contribué à l'organisation de cette journée :

Messieurs Hubert de Jenlis, maire d'Amiens, et **Alain Gest**, président d'Amiens métropole pour leur accueil et disponibilité,

Madame Brigitte Fouré, 1^{ème} Vice-présidente de la région Hauts de France en charge de l'administration générale, des affaires juridiques, de la simplification administrative, du personnel et du dialogue avec les syndicats, qui a accepté et soutenu le principe de cette visite, et **Monsieur Guy Penaud**, 8^{ème} Vice-président d'Amiens Métropole en charge de l'Habitat et rénovation urbaine, Maire de Glisy, pour leur disponibilité, l'intérêt porté aux travaux de l'instance et les échanges avec les membres ;

Les équipes de la métropole d'Amiens, **Monsieur Pierre Juppin**, Cabinet du Président d'Amiens métropole, et plus particulièrement **Madame Valérie Lambert**, Directrice Habitat et Politique de la ville en charge de l'Habitat et de la Rénovation urbaine, pour l'organisation et la co-construction à l'élaboration du programme des visites et la disponibilité ainsi que **Sarah Mille**, Cheffe de service Pilotage territorial du contrat de ville chez Amiens métropole, pour l'intérêt porté aux travaux de l'instance et les échanges avec les membres ;

Les équipes de la ville d'Amiens, plus particulièrement **Monsieur Clément Delplanque**, Directeur de cabinet adjoint du Maire Amiens, pour l'organisation et la co-construction à l'élaboration du programme des visites et **Monsieur Karim Bounous**, Chef de service prévention-médiation à la ville d'Amiens ;

La Directrice, les **équipes et bénévoles de l'espace de vie social « Pôle Anna Politkovskaïa »** pour leur accueil et la présentation du fonctionnement de l'équipement ;

Les **équipes et bénévoles du jardin La Plaine de Bussy**, pour leur accueil bienveillant, la présentation du jardin et leur générosité ;

Les **équipes de l'association Eco-Cités et bénévoles du jardin Marivaux** pour leur accueil bienveillant, la présentation du jardin et le partage de leur enthousiasme ;

Les **équipes et bénévoles du Centre social et culturel d'Etouvie** pour leur accueil, leur pédagogie et leur joie de partager ;

Les **équipes de l'association Initi'elles et les bénévoles du Tiers lieu** pour l'attention portée à l'accueil, la présentation détaillée de leur équipement et leur enthousiasme sincère ;

Les **équipes de l'AFEV, Potenti'elles et Udaf Somme** qui se sont mobilisés pour présenter leurs actions ;

L'association Amiens Avenir Jeunes qui a préparé le déjeuner dans le cadre d'un chantier d'insertion ;

Les **élus du Conseil municipal** d'Amiens pour leur disponibilité et les échanges pendant la séquence déjeunatoire ;

Les **habitants, les conseillers citoyens et membres des comités de quartier** rencontrés tout au long de l'Assemblée plénière ;

Monsieur Ahmed Bassaine, membre du collège Habitants du CNV pour ses précieux conseils et propositions qui ont contribué à alimenter la construction du programme des visites ;

Mesdames Ariane Dupont-Kieffer et Hélène Benistand, pour leur accompagnement et leurs présences, ainsi que pour la présentation de leurs travaux de recherches.

UN ECLAIRAGE SUR LE TERRITOIRE

AMIENS
METROPOLE

184 000

habitants

39

communes

33%

des déplacements se font à pieds

20,6%

des entreprises relèvent de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale

26%

De la population vit en dessous du seuil de pauvreté

AMIENS
EN CHIFFRES

136 000

Habitants

45%

de la population à moins de 30 ans

23,5%

De la population réside en quartier prioritaire

26%

De familles monoparentales

12,6%

De taux de chômage

30%

de logements sociaux

3 400

Associations répertoriées sur la ville

28 000

Etudiants

7

Quartiers prioritaires

Amiens est la ville centre d'Amiens Métropole qui regroupe aujourd'hui 39 communes pour une population totale supérieure à 180 000 habitants. Elle est présidée depuis 2014 par **Alain Gest**. Le projet intercommunal émerge en 1991, et sous l'impulsion de Monsieur Gilles de Robien, et c'est en 2000 qu'il prend la forme d'une métropole, comptant alors 20 communes. Le périmètre des compétences de la métropole est large et la mutualisation des services développée entre Amiens et la métropole.

La ville d'Amiens a été au cœur d'une tradition de production de textile et a connu un essor industriel au XIXème siècle. Elle est aujourd'hui façonnée par son **histoire industrielle et ouvrière**¹. Elle dispose d'un **riche patrimoine** et est une ville universitaire, verte et culturelle : sa cathédrale gothique est classée au patrimoine mondial de l'UNESCO et la ville abrite la maison de l'écrivain Jules Verne qui y a vécu plus de 30 ans. Ces dernières années, le bassin amiénois a été frappé par la crise économique industrielle et vu ainsi évoluer son tissu économique vers le tertiaire. Amiens métropole soutient son développement économique pour attirer des activités industrielles liées aux transitions environnementales.

¹ Lors de la visite de l'Hôtel de ville, une grande tapisserie symbolisant l'histoire industrielle et ouvrière d'Amiens a été commentée. Les figures de la fileuse et de la glaneuse y étaient représentées : La fileuse représente les ouvrières du textile qui travaillaient dans les manufactures ou à domicile, un symbole de l'industrie féminine, souvent précarisée mais essentielle à l'économie locale. Il s'agit d'une métaphore du travail répétitif et minutieux. La glaneuse, quant à elle, fait écho à la tradition rurale et agricole de la région picarde. Elle symbolise les femmes des campagnes qui récupéraient les restes des moissons pour survivre, elle représente un travail humble, invisible, mais vital mais aussi une forme de solidarité populaire et de résilience sociale.

« J'ai été fortement impressionné par l'hôtel de ville qui incarne sur certains tableaux l'histoire d'Amiens. Sur le parvis, la statue de Jules Verne rappelle que l'auteur visionnaire a vécu ici, et participe ainsi au rayonnement culturel de la ville. ».

Rachid Bousad



Amiens métropole est caractérisée par un territoire rural et urbain traversé par la vallée de la Somme pour lequel les enjeux de transition et respect de l'environnement sont forts. A titre d'exemple, les hortillonnages² sont un site naturel exceptionnel qui offre en plein centre-ville plus de 60 kilomètres de canaux, de maraîchages et de jardins flottants ce qui conduit à surnommer Amiens la Venise du Nord.



Le saviez-vous ?

En 2023, Amiens a été classée 9^{ème} ville la plus verte de France par l'Observatoire des villes vertes. C'est la seule ville des Hauts-de-France à y figurer.

Deuxième ville des Hauts-de-France, **Amiens est la troisième commune la plus étendue de la Somme. Elle est présidée depuis 2024 par Hubert de Jenlis**, qui a succédé à **Brigitte Fouré qui était en mandat de 2002 à 2007 puis de 2014 à 2024**. La ville d'Amiens compte environ **37 000 habitants concernés par la politique de la ville** sur une population de plus de 136 000 personnes.

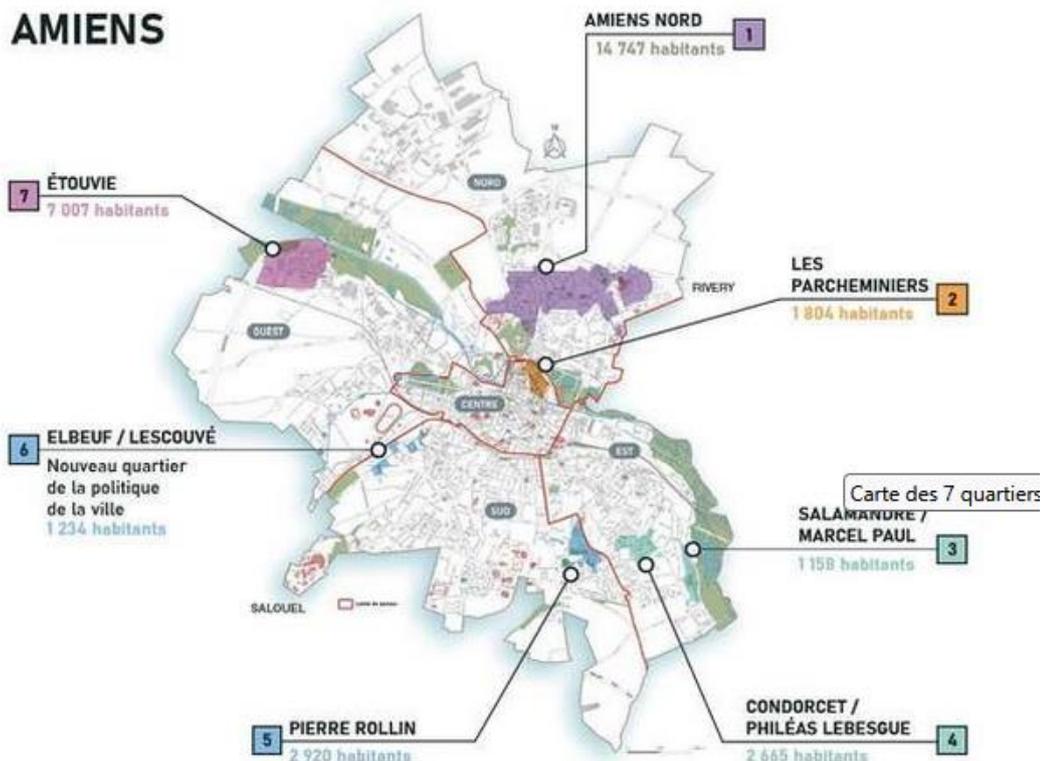
Historiquement engagée dans une démarche de la politique de la ville, **la métropole d'Amiens compte 7 quartiers prioritaires exclusivement concentrés sur Amiens, dont un nouveau quartier Elbeuf-Lescouvé**, entré lors de l'actualisation du périmètre de la géographie prioritaire en 2023. L'identité de la capitale régionale se construit à travers la diversité de ses espaces : quartiers résidentiels, centre-ville aux multiples fonctions, anciens faubourgs et villages périurbains, chacun marqué par des caractéristiques sociales et urbaines spécifiques, et répartis géographiquement en 5 secteurs.



Le saviez-vous ?

La municipalité d'Amiens a divisé la ville en cinq secteurs (Centre, Est, Nord, Ouest et Sud), chacun doté d'une mairie annexe avec une équipe municipale dédiée.

² [Amiens et les Hortillonnages - Le rôle de l'association](#)



Avec 14 747 habitants, **Amiens Nord est le plus grand QPV d'Amiens**. La population reste fortement marquée par la précarité, avec un taux de pauvreté de 55 %, un taux d'emploi de seulement 36,7 %, et 47 % des habitants sans diplôme. L'enjeu principal est d'y favoriser la mixité sociale et de renforcer l'insertion des jeunes, qui représentent plus de 40 % de sa population. Son habitat est marqué par la présence de grands ensembles.

Le quartier **Les parcheminiers**, situé en centre-ville, est composé de 1 804 habitants, avec un taux de pauvreté de 49%. La part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi s'élève à 12,6%, et la part des familles monoparentales de 36,2%. Son habitat est composé de petites maisons ou bâtiments privés dont certains sont inoccupés et mal entretenus.

Le quartier **Salamandre Marcel Paul** comporte 1 158 habitants, avec un taux de pauvreté de 45%, et une part de familles monoparentales de 26,3%. L'absence d'entreprises, l'éloignement des services publics contribuent à donner l'image d'un quartier qui manque de dynamisme et d'attractivité.

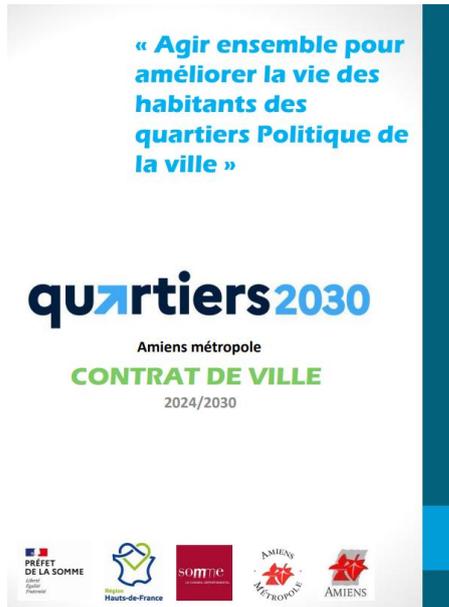
Le quartier **Condorcet – Philéas Lebesgue** est composé de 2 665 habitants, avec un taux de pauvreté de 45%, et une part de familles monoparentales de 46%. Il est situé au carrefour de deux autres QPV et se compose de deux îlots d'habitat social.

Le quartier **Pierre Rollin** comporte 2 920 habitants, avec un taux de pauvreté de 46% et une part des familles monoparentales de 46,4%. Le quartier est caractérisé par un habitat collectif très dense organisé le long d'un mail piéton central.

Le quartier **Elbeuf-Lescouvé** -rattaché au contrat de ville 2024- est composé de 1234 habitants, avec un taux de pauvreté de 47%, et une part des familles monoparentales de 44,3%. Son habitat est mixte.

Le quartier **Etouvie**, est le deuxième plus grand quartier d'Amiens, avec 7 007 habitants et un taux de pauvreté de 57%, une part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi de 37,8%, et 38,3% de familles monoparentales. Il est aussi le quartier le plus enclavé du territoire.

Le contrat de ville d'Amiens métropole - Engagements Quartiers 2030



Le contrat de ville³ d'Amiens métropole repose sur un **cadre stratégique simplifié avec un resserrement de 91 mesures opérationnelles de l'ancien contrat**. Il comprend : 3 enjeux transversaux, 7 projets de quartiers et 11 défis thématiques⁴, dont la précarité alimentaire, identifiée comme l'enjeu majeur du territoire.

Le développement des mobilités actives et décarbonées au sein du territoire est également l'un des défis retenus avec deux axes prioritaires : Un déplacement sur deux doit se faire sans voiture, favoriser les déplacements à vélo et à pied en partageant mieux l'espace public.

Le contrat de ville s'est élaboré autour de **4 axes : co-construction, simplification, adaptabilité, efficacité** dans une **démarche collective**, notamment avec la **diffusion du questionnaire de l'ANCT aux habitants** et la mise en œuvre de consultations. Il est le **fruit d'une collaboration riche**, avec **16 ateliers « politique de la ville »** qui ont mobilisé **150 participants** et **110 associations**. L'enjeu était d'alimenter le diagnostic de territoire, de coordonner les actions et de favoriser la coopération entre les acteurs. **L'ambition est désormais de pouvoir sanctuariser ces ateliers via des groupes de travail territoriaux.**



Une **charte de la participation citoyenne** est annexée au contrat de ville. Elle regroupe les **citoyens engagés⁵**, les habitants des **comités de quartiers**, les **conseils citoyens**, les **Etablissements de vie sociale (EVS)**, et les **centres sociaux**. Des outils mobilisés sont comme les plateformes numériques pour les sondages, des balades urbaines et les services de démocratie locale. L'objectif est aussi de rendre concret les projets des habitants pour les proposer au budget participatif.

³ Le contrat de ville porte un financement de 1,4 millions d'euros en 2024 pour 82 structures et 163 actions.

⁴ Lutter contre la précarité financière, alimentaire et énergétique ; lever les freins à l'insertion sociale et professionnelle des habitants ; faciliter l'accès aux droits et aux services : promouvoir la réussite des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans ; soutenir les familles dans leur rôle parental ; améliorer la prise en charge des problématiques de santé des habitants ; rompre l'isolement en favorisant le vivre ensemble, le lien social et le pouvoir d'agir des habitants ; améliorer le cadre de vie et les conditions de logement ; favoriser la tranquillité dans l'espace public ; valoriser l'image des quartiers et de leurs habitants et renforcer leur attractivité ; contribuer à l'ouverture et la mobilité des habitants. Chaque quartier a identifié parmi ces onze défis 5 ou 6 priorités.

⁵ La ville d'Amiens a constitué un vivier d'environ 200 habitants engagés, qu'elle peut solliciter en tant que de besoin dans le cadre de sa politique de démocratie participative.

En 2025, dans le cadre du contrat de ville, Amiens métropole a mis en œuvre des conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) afin de **renforcer la lisibilité de son accompagnement auprès des acteurs du territoires**. La métropole a d'ores et déjà **conventionnée près de 70% des financements** (1M€ sur les 1,450 M€) prévus sur 3 ans, alors que **la circulaire recommandait un conventionnement en CPO à hauteur de 50% des financements**. En 2023, les financements de l'Etat s'élevaient à 2,2 millions d'euros.

Le petit + innovant

Le choix a été fait de **ne plus procéder par des appels à projets qui usent les acteurs associatifs et limitent leur visibilité dans le temps**. Désormais les structures peuvent se manifester et émarger aux dispositifs du contrat de ville tout au long de l'année voire de retravailler des dossiers en cas de refus.

La stratégie de développement du territoire d'Amiens converge avec les orientations du **Pacte des Solidarités et du Pacte pour le bien-vivre ensemble**, qui ont permis de définir une feuille de route de la politique sociale de la ville co-construite avec les habitants (200 à 250 personnes se sont mobilisées).

Pour en savoir plus : [Engagements « Quartiers 2030 »](#)

LES ENSEIGNEMENTS

UNE VILLE DE DEMAIN A CONSTRUIRE AVEC ET POUR LES HABITANTS

Amiens fait de la **démocratie participative un levier central du développement du territoire et de l'amélioration de cadre de vie des habitants**, avec une **diversité d'outils mobilisés** à destination de tous les publics. L'enjeu est de toucher aussi bien les habitants déjà engagés que ceux qui, bien que peu présents dans les instances formelles, souhaitent s'impliquer dans des démarches d'intérêt général. Il s'agit également de susciter cet engagement dès le plus jeune âge.

Le **budget participatif d'Amiens** représente **1 million d'euros**, permettant de financer des projets d'investissement (aires de jeux, mobilier urbain, jardins partagés proposés et réalisés par les habitants. La faisabilité des projets est analysée par les services de la ville puis **examinée par une commission citoyenne**. Les projets plébiscités sont ensuite mis en œuvre en lien avec les porteurs.



Le saviez-vous ?



En 2024, Amiens a consacré **30 000 €** de son budget participatif aux **Classes citoyennes**, un dispositif éducatif mené en partenariat avec l'Education nationale, dans le cadre de son Projet éducatif global. Destiné aux élèves de CM1, il les initie à la vie démocratique locale : visite de la mairie, rencontre avec des élus, élection d'un maire de classe et participation à l'**Assemblée des enfants**. Plusieurs projets portés par ces jeunes ont été retenus dans le budget participatif.

« Les habitants sont omniprésents, jeunes ou moins jeunes. Leur avis est sollicité et ils n'hésitent pas à faire des remontées concernant les difficultés rencontrées. La mobilisation des habitants et leur implication dans les orientations est permanente, tant dans les différents Comités de quartier que dans les Conseils Citoyens. Ils sont reconnus individuellement et associativement ».

Pierre-Pascal Antonini

« La ville d'Amiens fait de la démocratie participative un enjeu important de son projet politique. Les classes citoyennes favorisent l'apprentissage du vote et le sens des responsabilités. Ce dispositif contribue à forger des citoyens engagés dès le plus jeune âge. Il valorise l'implication des jeunes dans la vie locale. La classe citoyenne est une véritable école de la citoyenneté active ».

Rachid Boussad

Amiens a initié le dispositif des « **citoyens engagés** », visant à mobiliser des habitants **en dehors des cercles traditionnels de la vie associative locale**. L'objectif est d'aller chercher les habitants, non engagés dans des structures existantes, mais qui souhaitent s'impliquer dans des projets de bien commun. Ces citoyens s'inscrivent sur des listes suite à un appel à candidatures. Ils sont réunis par la collectivité une fois par mois le samedi, de mars à octobre, et sont organisées des balades urbaines et

visites d'entreprises et d'équipements publics dans différents quartiers. Ces temps permettent à la fois de **découvrir la ville autrement** et de **créer un lien direct entre institutions et citoyens**. Entre **150 et 200 participants** prennent part à ces rendez-vous réguliers. Le dispositif est perçu localement comme un exemple intéressant de **démocratie participative inclusive**, reposant sur l'engagement volontaire en mobilisant au-delà des cercles associatifs ou citoyens.

« C'est un vrai challenge de mobiliser et toucher les habitants. Quand on a un problème de toit sur la tête ou de ce qu'on met dans l'assiette, les inquiétudes sont trop fortes. Faire de la participation citoyenne c'est aussi compliqué, car souvent ce sont ceux qui sont déjà dans les associations qui se mobilisent ».

Brigitte Fouré

A Amiens, les habitants se saisissent des outils de démocratie participative pour améliorer leurs conditions de vie sur le territoire, comme en témoignent l'élaboration d'une **charte de la vie nocturne** ou la mise en place de temps de concertation préalable dans le cadre du **Plan local d'urbanisme (PLU)** afin d'encadrer l'ouverture d'établissements festifs dans le quartier des Parcheminiers.

Ces leviers sont mobilisés dans une **logique de co-construction**.

« La prévention c'est très bien mais avec l'alcool ils n'écourent pas. Nous, on a un problème avec la vie nocturne, il y a de plus en plus d'établissements de nuit. On a réussi à revenir à 2h pour l'horaire de fermeture des bars mais ils restent sous nos fenêtres, puis ils vont en boîte de nuit jusqu'à 7h du matin. Quand on emmène nos enfants à l'école, il nous faut bien choisir notre trajet. Dans le PLU, on demande une véritable volonté politique pour mettre fin à de nouvelles ouverture de lieux festifs ».

Christelle Waquet, Présidente du comité de quartier des Parcheminiers

Dans le cadre du **Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)**, les enjeux liés à la vie nocturne font l'objet de réunions régulières -toutes les cinq semaines- avec les habitants, les acteurs de terrain, les associations étudiantes et le monde économique. Le **comité de quartier** est systématiquement associé aux réflexions et prend part à la co-construction des actions. C'est dans ce cadre qu'une **charte de la vie nocturne** a été mise en place une première fois en 2015, puis mise à jour en 2019 pour répondre aux changements d'usages. Une nouvelle version pourrait prochainement être signée. Chaque point abordé fait l'objet d'une décision en **comité de pilotage** dans un esprit d'engagements partagés.

« La charte de la vie nocturne concilie les envies de fête des uns, l'activité économique des autres et la tranquillité des habitants ».

Rachid Boussad

Des **travaux ont été menés sur la signalétique**, avec dans un premier temps des **pochoirs éphémères** puis ensuite une **signalétique fixe**.

« Amiens a mis en place un écosystème solide de participation : chartes, budgets, comités, rencontres de proximité, plateformes numériques. Cela place les habitants au cœur de l'action publique, bien au-delà du contrat de ville. » **Ibrahima M'madi**



Une réussite inspirante :

Le cas des marches exploratoires du quartier Pierre Rollin

Un **appel à projets** avait été lancé par la collectivité pour organiser des **marches exploratoires** dans les **quartiers prioritaires**. Le projet a été confié à France médiation autour de l'enjeu spécifique de l'insécurité et de la place des femmes pour le quartier Pierre Rollin dans le cadre d'un projet de renouvellement urbain. Il s'agissait de lancer une démarche inter-quartier avec une approche genrée.

In fine, **plus de 60 habitants se sont impliqués dans la démarche**, et cela a permis de **capitaliser sur les apports des jeunes qui se familiarisent avec les instances de démocratie**. Dans le cadre de l'accompagnement de France médiation, les habitants ont également pu bénéficier d'une formation dispensée par la sociologue Madame Dominique Poggy.

Pour en savoir + : [Les marches exploratoires](#)

PRECARITE ALIMENTAIRE ET JUSTICE SOCIALE

La précarité, particulièrement concentrée dans les QPV, s'est **accentuée** avec la crise sanitaire, l'inflation, et un accès toujours plus difficile à une alimentation de qualité. L'alimentation est un **enjeu social, écologique, démocratique et sanitaire**, et fait partie des **droits fondamentaux** reconnus internationalement. A Amiens, dans un territoire urbain pourtant situé au cœur d'une région agricole, **les tensions sur les enjeux de précarité alimentaire sont aussi profondes que les initiatives qui émergent des territoires sont inspirantes**. Les visites ont permis de mettre en lumière l'importance de l'agriculture urbaine dans les dynamiques à la fois sociales, alimentaires et éducatives. Les projets mettent en exergue une **vision intégrée et profondément humaine de la transition alimentaire**.

Les enseignements sont riches, et soulèvent plusieurs enjeux :

- La production des jardins urbains reste marginale en termes de volume, mais elle contient une **dimension symbolique importante** qui entend renforcer la confiance des habitants, leur redonner une place centrale dans l'espace public et les reconnecter à une alimentation de saison ;
- Les dispositifs de **lutte contre la précarité alimentaire** dépassent le simple enjeu d'accès à l'alimentation s'inscrivent dans une **logique de mobilisation des ressources locales** (hortillonnage, valorisation des produits dits « moches ») et s'appuient sur un tissu associatif dense. Ces initiatives participent à la constitution de **réseaux de solidarité alimentaire**, capables de redistribuer aux habitants les surplus tout en créant un **cercle vertueux** ;
- La précarité alimentaire n'est **pas qu'une question d'accès** puisqu'elle touche aussi aux **savoir-faire** (compétences, habitudes alimentaires, etc.). A travers les ateliers de cuisine, de transformation et de conservation dans les jardins partagés, les habitants peuvent se

réappropriier leur alimentation. L'approche favorise une **autonomisation** des personnes concernées et une **réappropriation des pratiques culinaires** ;

- Le **levier éducatif est fortement mobilisé**. Les dispositifs tels que l'Ecole ouverte permettent une **éducation alimentaire dès le plus jeune âge**, permettant la découverte des aliments, du vivant (animaux, plantes), et **développement de compétences sociales** (coopération, partage, gestion du bien commun). Les personnes âgées sont également impliquées dans la vie du jardin (aménagement, bricolage) ;
- Les projets sont aussi des leviers d'insertion professionnelle. En valorisant des compétences transversales (ponctualité, engagement, travail en équipe), ils favorisent la remobilisation de publics éloignés de l'emploi, dans une volonté d'émancipation. Certains témoignages de bénévoles impliqués dans les jardins donnent à voir de **parcours de reconstruction personnelle** grâce à ces jardins partagés ;
- Enfin, les initiatives rencontrées contribuent à une amélioration de la **santé mentale des bénévoles et bénéficiaires, et de reprendre confiance en soi en se sentant revalorisé et inclus**.

Les jardins partagés s'inscrivent dans la continuité des jardins ouvriers du XIXe siècle⁶. Ils incarnent une forme moderne d'agriculture urbaine, adaptée aux enjeux actuels : justice sociale, santé, écologie. Si les enjeux ont évolué, l'ambition reste inchangée. **Les habitants ne sont pas seulement aidés, ils agissent et contribuent ce qui concourt à renforcer l'estime de soi et la dignité.**

Les visites de terrain, notamment celle **du jardin du relais social de la Plaine Debussy et Marivaux, qui** sont tous deux lauréats du budget participatif de la ville d'Amiens, illustrent ces dynamiques locales :

« Ces projets de lutte contre la précarité alimentaire ne se limitent pas à "donner à manger", mais visent à redonner du pouvoir d'agir aux habitants à recréer du lien social, et à promouvoir une alimentation plus juste et plus durable ».

Rachid Boussad

« Nous avons bénéficié d'un partage d'expérience avec des concepts à reproduire en faveur de nos publics respectifs, comme le jardin partagé avec une mise à disposition de petites parcelles à exploiter et différents dons de fruits et légumes ».

Sophia Louis

Le jardin du relais social de la Plaine Debussy (Amiens Nord)

D'un côté, des barres de logements HLM classiques, et en face, un îlot de verdure et de fraîcheur : les Jardins Debussy ! Le Jardin du relais social de la Plaine Debussy est un **espace ouvert à tous les habitants en plein cœur des quartiers** nord d'Amiens, combinant culture potagère, solidarité alimentaire et inclusion sociale. Il a obtenu l'agrément « centre social » en 2022, est accompagné par la Fédération des centres sociaux français, et est subventionné dans le cadre de l'appel à projets « Mieux manger pour tous ».

⁶ L'abbé Lemire fonde à la fin du XIXe siècle la Ligue française du Coin de Terre et du Foyer, devenue en 1921 la Fédération nationale des jardins ouvriers.

Le jardin fonctionne sur la base d'une gouvernance partagée, encadrée par l'association Le Relais social. Il repose sur un terrain public loué, animé par un bénévole qui accompagne l'organisation collective. Un plan de culture, des cahiers (fonctionnement, aménagement) et un carnet de liaison structurent les activités et la gestion de l'espace. Des réunions régulières permettent d'évaluer les actions, résoudre les différends et ajuster les objectifs. Grâce à cet encadrement, certains habitants sont devenus des jardiniers quasi professionnels.

Le projet mobilise une **dizaine de salariés et plus de 30 bénévoles** autour de cueillettes solidaires, d'ateliers culinaires (mise en bocaux, congélation, confiture, etc.), de budgétisation, de distribution de paniers de légumes, et de sensibilisation à la santé. Le centre social compte **875 adhérents** et touche **177 familles soit 523 habitants**.



« Véritables lieux de transmission de savoirs et de développement de compétences (le mobilier en palette a été entièrement fait par les habitants, les rénovations des abris de jardin sont assurés par les bénéficiaires, l'entretien des parcelles est assuré par un collectif d'habitants fortement investi,) le Relais Social, permet aux habitants de bénéficier de paniers garnis tirés des récoltes la rencontre entre voisins de toutes origines, et lutte ainsi contre l'isolement social des personnes ».

Rachid Boussad

« Très attachée à la précarité alimentaire et à la présence de jardins au cœur des quartiers, j'ai été particulièrement attentive aux réponses apportées par la ville. Amiens a réussi à mettre en place avec les centres sociaux, les associations et collectifs d'habitants une vraie solidarité alimentaire. Elle passe par la collecte ou le glanage de denrées alimentaires auprès de producteurs locaux et agro-industriel afin d'y recevoir classes, enfants et habitants du quartier ».

Fabienne Ferté

« Le partenariat qui a pu s'établir avec les producteurs locaux, maraîchers des hortillonnages ou producteurs de pommes de terre de la Picardie permet de récupérer des produits en excédent ou mal conformés qui sont redistribués auprès des familles. Cette agriculture urbaine joue également une fonction pédagogique, notamment auprès des jeunes en âge scolaire en leur permettant de comprendre toutes les étapes qui ont précédé l'arrivée des aliments dans leur assiette ».

Daniel Lenoir

Depuis le mois de janvier 2025, le jardin a **récupéré et redistribué plus de 70 tonnes de légumes** auprès de populations précaires du territoire. Les distributions peuvent se faire dans le cadre de paniers de légumes ou par le biais de 10 frigos partagés et accessibles librement, ce qui permet de **lutter contre la stigmatisation ou le renoncement**. Cela contribue aussi à renforcer la solidarité, et la lutte contre le gaspillage alimentaire, car les habitants peuvent aussi venir déposer des denrées alimentaires.

Le jardin présente également une **dimension forte d'insertion professionnelle et sociale**, à travers la mise en place d'activité qui permettent de **remobiliser des populations et de travailler sur des compétences renforçant leur employabilité**. Les activités visent à développer le savoir-être, le savoir-faire et le savoir agir des populations tout en les accompagnant vers plus d'autonomie sociale et financière.

Une école du quartier pratique le dispositif de l'école ouverte chaque vendredi matin. L'objectif est d'apprendre à vivre au rythme des saisons, notamment par la culture de légumes. Il s'agit aussi de créer un lien concret avec la nature, en toutes circonstances, quelle que soit la météo.

Le jardin social Marivaux (Etouvie)



Le jardin **social Marivaux, géré par l'association Éco-Cité créée en 2021**, est installé sur un **ancien terrain de football inutilisé**. Il a été financé dans le cadre du budget participatif de la ville en 2021. Le terrain, d'une surface de **6 000 mètres carrés** regroupe **des arbres fruitiers** et des **poules pondeuses (20 œufs par semaine donnés aux familles)**. Il comprend également un lombricomposteur, une serre, un jardin, des plantations de légumes et un verger. Des **légumes sont cultivés** sur place et peuvent être ramassés par les habitants et une **distribution alimentaire est organisée tous les samedis**. En 2021, l'association a accueilli **600 personnes** et en 2024, **plus de 1 000**.

Le **jardin** naît de la volonté d'**améliorer le cadre de vie** et de mener des actions d'**éducation à l'environnement**, notamment via des **interventions dans les classes de primaires**. Les **enfants sont accueillis de 9h à 16h30** dans le **cadre scolaire**, puis de **16h30 à 18h avec les parents**. La **parentalité** s'exerce pleinement grâce à des **moments de convivialité**. Le jardin est ouvert à un public intergénérationnel, allant **de 4 à 77 ans**.

Un **projet retenu dans le budget participatif 2024** permettra de créer une **yourte** pour faire l'**école ouverte**, avec une **bibliothèque sur l'alimentation** accessible **l'été et l'hiver**.

« Des potagers ainsi qu'un poulailler sensibilisent les habitants à l'écocitoyenneté. Certains projets initient les enfants à la fabrication du lait, du beurre et du miel. Deux animateurs dont un bénéficiaire du dispositif adulte relais ont bénéficié d'une formation d'apiculteur. Le miel ainsi récolté est donné aux familles. »

Rachid Boussad

Il est également développé un **terrain d'aventure** en lien avec le **dispositif des Cités éducatives**. Ce projet est **subventionné par la ville et la métropole**. Les enfants y construisent des **cabanes** et utilisent un espace « **magasin** », où ils apprennent à **emprunter et manipuler des outils**. Avant d'accéder au magasin à outils, ils passent un « permis d'outils » en quelques minutes, qui les engage à respecter des règles de sécurité. Cette dynamique favorise aussi l'implication des familles.

L'association y développe un **projet de ruche pédagogique**. **Plus de 100 kg par an de miel** sont extraits et **distribués gratuitement aux habitants**. Elle propose également des ateliers de **fabrication de cosmétiques** (savon, baume), de bougies ou bonbons, ainsi que des **ateliers de transformation de produits laitiers** : beurre, fromage, lait caillé, lait fermenté.

Les expériences amiénoises montrent qu'il est possible de bâtir des **modèles locaux de justice alimentaire**, fondés sur la coopération, la participation des habitants, et la valorisation des ressources du territoire. Mais pour cela, **une reconnaissance politique claire et des moyens pérennes sont indispensables**. Ce combat pour une alimentation digne, saine, locale et partagée **ne peut reposer uniquement sur la solidarité associative : il engage l'État, les collectivités, les institutions**. Il s'agit d'un **enjeu social et démocratique** à mener dans le cadre d'une politique publique locale affirmée.



Le saviez-vous ?

Amiens Métropole porte l'ambition d'intégrer les thématiques de l'agriculture et de l'alimentation au cœur des enjeux de son territoire et s'est engagée en 2018 dans l'élaboration d'un **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** en lien avec la Chambre d'agriculture de la Somme.

PROMOUVOIR L'ATTRACTIVITE

A Amiens, plusieurs actions soulignent la **volonté de désenclaver**, de reconnecter les quartiers et de renforcer la présence de services et leurs accès, dans une approche mêlant urbanisme, mobilités et culture.

Dynamisation du commerce de proximité : Amiens Nord

Depuis plusieurs années, le quartier d'Amiens Nord, fait l'objet d'un vaste programme de réhabilitation dans le cadre de la politique de l'ANRU, avec pour objectif de repenser l'habitat collectif, de la rendre moins dense et plus mixte. En parallèle du programme urbain de déconstruction de 480 logements sociaux et de reconstruction de 200 logements neufs, un projet global de restructuration des activités économiques a été engagé.

L'ambition est d'apporter une nouvelle dynamique urbaine et économique avec la création d'un pôle d'activités tertiaires (ESS, numérique, IA) et la restructuration d'une surface commerciale qui visera à redynamiser le commerce de proximité incluant les commerçants du marché et les commerces existants. Ce projet s'inscrit dans une volonté de verdissement et de développement des mobilités douces. L'objectif serait de faciliter l'ouverture du quartier à de nouveau public.

Accessibilité et mobilités : Quartier Parcheminier



Les Parcheminiens⁷ compte environ **2 000 habitants**, avec une typologie de population marquée par une prédominance de personnes seules et d'étudiants confrontés à de fortes fragilités sociales. Il s'agit aussi d'un **lieu touristique et festif, situé le long des canaux** en bord de Somme dans le quartier Saint-Leu, en centre-ville, véritable vitrine de la ville d'Amiens. Le parcours du petit train « Jules Verne Express », emprunté par les touristes, passe par le quartier.

Ainsi, il se distingue par son **architecture atypique**, mêlant maisons amiénoises traditionnelles et constructions en bord de canaux. Ce cadre a permis de **déconstruire une image figée des quartiers prioritaires bétonnés et de révéler** le caractère semi-piétonnier du quartier qui concourent à l'amélioration du cadre de vie.

« Le peu de présence de véhicules automobiles, à la différence d'autres quartiers politique de la ville en centre-Ville ».

Pierre-Pascal Antonini

? Le saviez-vous ?

Aux portes de la ville et du quartier Saint-Leu, les hortillonnages présentent une mosaïque exceptionnelle de jardins flottants entrecoupés de canaux. Si la majeure partie des 300 hectares de marais est aujourd'hui consacrée aux jardins d'agrément, il subsiste encore une douzaine de familles cultivant ces terres.

? Le saviez-vous ?

A Amiens, les transports sont gratuits le week-end pour désengorger la circulation, et une tarification solidaire s'applique sur le territoire.

⁷ Il est entré dans la géographie prioritaire en 2015 et est resté suite à l'actualisation de 2024.

Malgré sa proximité immédiate avec le centre-ville et le campus universitaire⁸ **le sentiment d'appartenance à la ville reste fragile** chez les habitants des Parcheminiers. On observe une **faible mobilité des familles** et un isolement marqué des personnes âgées. A l'inverse, les habitants des autres quartiers fréquentent peu ce secteur pour avoir recours aux différents services proposés, ce qui renforce un sentiment d'exclusion.

« Tout d'abord, bien que la ville d'Amiens ait fait le choix de rendre les bus gratuits le samedi, facilitant ainsi la mobilité pour tous, et notamment pour les habitants aux revenus modestes, les quartiers excentrés, notamment ceux inscrits en QPV me semblent mal desservis renforçant de facto un sentiment d'éloignement par rapport à un centre-ville dynamique ».

Rachid Boussad

« Alors que je cherchais mon chemin et interrogeais des mères avec leurs enfants jouant dans la rue près de leurs habitations, j'ai été frappée par le fait qu'elles ne connaissaient pas les rues voisines. Cette expérience m'a fait prendre conscience qu'intégrer un territoire, c'est avant tout le connaître pour le maîtriser. Cela peut s'expliquer par des problèmes linguistiques, l'habitude de rester dans un périmètre familial (parfois par peur de l'extérieur), ou la perception d'un environnement peu connu, inquiétant ou peu sécurisant. »

Irma Coronado-Goupil

L'accès à la culture : Quartier Parcheminier

Comme en témoigne les équipes de la municipalités *« Ce quartier a longtemps été un coupe-gorge »*. Les acteurs associatifs et institutionnels ont mené un travail de réflexion permettant de promouvoir et **rendre attractif la vie de ce quartier. La culture ainsi été mobilisée comme levier d'attractivité**. Dès 2021, une initiative est lancée sur le quartier avec pour ambition **de faire sortir l'art contemporain du musée et de développer des liens avec la culture urbaine du territoire**. Ce choix est également issu d'une volonté de maîtriser les graffitis « sauvages » sur de nombreux bâtiments délabrés. Le choix est fait de développer un **parcours accessible**, qui débute dès l'entrée du quartier avec la réalisation d'une fresque murale réalisée par l'artiste Bault⁹.



⁸ Amiens accueille plus de 30 000 étudiants sur deux campus, en centre-ville, dans les quartiers nord au sein de la Citadelle et dans le sud de la métropole. Il est en effet proche de plusieurs facultés : droit, sciences politiques, lettres, langues, sciences, ainsi que de l'École d'ingénieurs Jules Verne : <https://eijv.u-picardie.fr/>

⁹ [Bault - Amiens Métropole](#)

« Saint-Leu est également reconnu pour sa dimension artistique et culturelle. Dans une démarche visant à « faire sortir l'art des musées », des projets artistiques jalonnent les petites rues pavées du quartier. Des artistes issus du street-art et de l'art contemporain se sont approprié l'espace public »

Ahmed Bassaïne



La création du **festival d'arts visuels « Ic.on.ic »** permet d'inviter des artistes locaux émergents et internationaux pour réaliser des fresques sur les murs du quartier. Ce parcours artistique est **permanent**. Certaines œuvres, initialement prévues pour une durée temporaire de six mois, ont été **pérennisées** depuis 2021.

Un important **travail de collaboration a été mené avec les bailleurs sociaux, les gardiens d'immeubles et les habitants** afin de garantir l'acceptabilité du projet. Les habitants se sont **appropriés les œuvres**, et s'improvisent parfois ambassadeurs afin de les mettre en récit pour les touristes, ce qui participe à l'apaisement des relations entre les habitants et les touristes.

« Tout l'enjeu du projet porté par la ville, le comité de quartier, le Conseil citoyen, le CLSPD inscrit dans le contrat de ville est de permettre à chacun de vivre dans de bonnes conditions de respect des habitants : faire cohabiter des familles avec des horaires « normaux » et des étudiants et des touristes qui recherchent la fête n'est pas simple. ».

Isabelle Zeller



Le saviez-vous ?

Le Cirque Jules-Verne construit en 1889 par l'architecte Emile Ricquier est le premier cirque en dur de la ville d'Amiens. A l'origine il portait le nom de Cirque municipal d'Amiens jusqu'en 2003.

COLLABORATION

La métropole d'Amiens fait face à une **problématique d'enclavement de ces quartiers prioritaires** ce qui impacte notamment leur attractivité. Fort de ces constats la métropole porte un intérêt à **mieux connaître les usages dans une volonté publique de reconnecter les quartiers** au centre-ville et les quartiers entre eux.

La métropole souhaite porter une attention aux usages des habitants, et solliciter leur participation dans le cadre d'enquêtes. Les travaux des chercheuses **Mesdames Ariane Dupont-Kieffer et Hélène Bénistand, pourraient s'inscrire dans cette démarche et apporter des éléments de réponses sur la justice sociale et les mobilités.**

PRESENTATION DES EQUIPEMENTS VISITES

LE PÔLE ANNA POLITKOVSKAÏA – QUARTIER PARCHEMINIERS – CENTRE VILLE

Inauguré le 3 juin 2023, l'**espace de vie sociale Anne Politkovskaïa**¹⁰ est un espace partagé et mutualisé situé en plein cœur du quartier Parcheminiers en centre-ville d'Amiens. Il reste connu sous le nom de **pôle Gaudissart en référence à sa localisation**.

Un **plan pluriannuel d'investissement (PPI)** a été élaboré en 2021 par la collectivité pour la réhabilitation du lieu, à hauteur de **700 K€ sur quatre ans**. Les travaux se font **au fil de l'eau**, avec une **appropriation progressive des espaces par les habitants et les associations**. Le projet se présente comme un **véritable programme expérimental** : certains **locataires qui étaient déjà présents vont y rester pendant la transformation**. Le lieu se veut être un équipement de proximité pour répondre aux besoins des habitants. Chaque association qui a un lien avec le quartier peut solliciter la mise à disposition d'une salle ou d'espaces de stockage. Il s'agit également de changer de philosophie **en facilitant la coopération entre structures dans un contexte où l'offre d'espace est faible**.

Les petits + innovants

Le lieu a été **coconstruit et rénové avec les habitants**, en lien avec **cinq associations**, qui sont désormais devenues **résidentes de l'espace de vie sociale**. Les travaux sont réalisés dans le cadre d'un chantier d'insertion.

La **gestion de l'équipement est assurée par les équipes municipales** avec un **programme expérimental de conventions de mise à disposition** qui facilite les coopérations et mutualisations.

« L'espace de vie social travaille avec un peu plus de 50 familles avec un accueil inconditionnel, des vacances familiales, l'aide aux devoirs, des sorties familiales, des temps de parentalité, des activités pour les moins de trois ans. »

Isabelle Zeller



Pour en savoir plus : [EVASION - Pôle associatif Anna Politkovskaïa à Amiens : top départ pour les travaux](#)

¹⁰ Anna Politkovskaïa (1956 – 2006) est une journaliste russe connue pour son opposition à la politique de Vladimir Poutine et assassinée en octobre 2006 à Moscou.

LE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL D'ETOUVIE



Le **centre social et culturel d'Etouvie** est une **structure de proximité** qui développe des projets d'accompagnement social et de développement culturel.

Fort du constat que 43% des jeunes de 16 à 25 ans du quartier n'étaient ni en études, ni en emploi, ni en formation (NEET), le centre social a souhaité développer un « **plan d'action jeunesse** » pour cette tranche d'âge se déploie à **court, moyen et long terme** autour d'actions de **médiation sociale nomade** destinées à aller à la rencontre des jeunes.

L'objectif est de les inciter à intégrer des dispositifs de pratiques sportives (basket, football, activités bien-être). L'**espace jeunesse « Les Coursives »** a connu un regain de fréquentation, en partie grâce à un effet « JOP 2024 » : le nombre de licenciés augmente et l'**ouverture du gymnase en soirée** favorise la venue spontanée des jeunes. Une articulation entre structures **sportives et culturelles** est recherchée dans la programmation.

En lien avec l'ARS et la collectivité, des **ateliers sur l'équilibre alimentaire**, des **séjours** et des **mini-camps** sont également proposés. Le bouche-à-oreille et la diversité des actions permettent d'augmenter la fréquentation du centre social. Les jeunes montrent un intérêt marqué à l'ouverture de la structure en soirée.

« Après 12 ans, les jeunes filles disparaissent et ne fréquentent plus le centre social. Basket, foot en salle, bien être, boxe sont proposés en accès non mixte pour ces jeunes filles. Les familles sont souvent très réticentes à envoyer leurs jeunes filles et il faut rassurer les parents. Pour le sport c'est pareil, les filles très nombreuses dans les activités sportives quittent les structures passé 12 ans, les entraînements étant le soir. Les parents ne veulent pas qu'elles circulent dans le quartier la nuit... »

Isabelle Zeller

Il y a tout de même des **disparités de genre importantes**. Les **jeunes filles sont présentes en journée** mais **elles ne sortent plus à partir d'une certaine heure**, à cause de **violences verbales et d'insultes**, notamment lors des trajets. Des **créneaux en soirée** sont en cours de développement pour elles. Un **questionnaire** de l'espace jeunesse a mis en évidence que **de nombreuses filles évitent les lieux publics où il y a « trop de garçons »**, en particulier dans la tranche **16-25 ans**. **Ces freins mènent souvent à un arrêt de la pratique sportive vers l'âge de 12 ans**, alors même qu'elle peut-être un véritable vecteur d'**émancipation**.

Il est nécessaire de porter une réflexion pour lever ces freins dans le cadre du contrat de ville.



Le saviez-vous ?

Les habitants des quartiers prioritaires représentent seulement 4% des licenciés en fédération sportive¹¹, ils sont donc sous-représentés.

Les petits + innovants

Le centre social d'Etouvie déploie plusieurs actions qui renforcent l'inclusion des jeunes: l'**ouverture nocturne du gymnase** pour élargir l'accès aux pratiques sportives, la **médiation sociale nomade** pour aller vers les jeunes, une **programmation croisée sport/culture**, ainsi que des **créneaux dédiés aux jeunes filles en soirée** actuellement en cours de développement.

Pour en savoir plus : [Centre social Etouvie](#)

LE TIERS LIEU DE L'ASSOCIATION INITI'ELLES D'ETOUVIE



Le quartier d'Etouvie fait l'objet d'un **vaste projet de renouvellement urbain** accompagné depuis 2006 dans le cadre du PNRU, et depuis 2019 dans le cadre du NPNRU. Jusqu'à la démolition d'un ensemble de bâtiments prévu en 2030, le bailleur social départemental « **Société Immobilière Picarde** » (SIP), met à disposition de l'association **Initi'elles**¹² des locaux en pieds d'immeuble qui sont occupés temporairement. Ce **tiers lieu social**, inauguré en 2024 a pour ambition d'accueillir des projets destinés à améliorer le cadre de vie des habitants.

L'association propose des activités qui visent à lutter contre toutes les formes d'exclusion, et s'inscrivent dans une **démarche holistique** où les habitants sont très impliqués.

Le tiers lieu social développe de nombreuses actions autour d'un **projet de lutte contre la précarité alimentaire** (coopérative alimentaire, épicerie sociale, lien avec des jardins partagés, éco-lieu pour des actions d'éducation à la nature, actions de sensibilisation en lien avec l'ARS, session de sensibilisation sur l'alimentation

« La présentation des activités de l'association Initi'elles a été très passionnante avec le projet de lutte contre toutes les formes d'exclusion pour les femmes. Au-delà de cette association, le tiers lieu social regroupe une coopérative alimentaire, une épicerie sociale, un magasin « Abricop » mais aussi un jardin partagé, un éco-lieu pour parler de l'éducation à

¹¹https://anct-site-prod.s3.fr-par.scw.cloud/s3fs-public/202305/PUBLICATION%20ANCT_ONPV_2022_Pratique_sportive_QPV.pdf

¹² L'association Initi'elles a pour objet de lutter contre toutes les formes d'exclusion, dans le champ de l'animation socio-culturelle, en proposant des activités de loisirs en direction des femmes de toute origine sociale culturelle et géographique et en proposant un tiers lieu éducatif.

durable). L'enjeu est de **permettre aux habitants de reprendre possession de leur alimentation en valorisant une approche bienveillante et pédagogique.**

la nature et une initiative « de la graine à l'assiette » et des structures d'insertion. »

Isabelle Zeller

Le petit + innovant

L'espace agit comme un véritable « **tiers-lieu nourricier** » qui permet d'agir sur des dimensions transversales de la vie des habitants (lien social, éducation, santé, alimentation).

Pour en savoir plus : <https://www.maam.fr/fr/annuaire/association/initielles-181>

CONCLUSION

Le CNV organisait sa deuxième Assemblée plénière délocalisée dans la ville d'Amiens. Cette journée fut l'opportunité **de découvrir et d'apprécier les transformations urbaines de la ville au prisme de différents enjeux** : participation citoyenne, précarité alimentaire, lien social, cadre de vie, logement, tranquillité publique.

Le CNV souligne l'intérêt des travaux délocalisés avec **des rencontres, des temps échanges inter acteurs** et des **recherches de consensus**, sources de confrontations d'idées qu'induisent des cultures professionnelles, associatives et personnelles diverses.

La journée définie en collaboration étroite avec le cabinet du maire d'Amiens et de la métropole, s'est organisée autour **d'échanges avec des acteurs associatifs et des habitants impliqués ; de visites d'équipements et d'espaces associatifs construits pour et avec les habitants et de visites urbaines sous la forme de marches exploratoires.**

L'instance souhaite porter à la connaissance des élus et acteurs du territoire **plusieurs points de propositions et de réflexions** :

- ❖ **Amiens est divisée en cinq secteurs avec un maire et des maires adjoints de secteurs pour agir au plus près des habitants.** La sectorisation peut comporter plusieurs avantages telle qu'une meilleure organisation de l'espace urbain, une optimisation des services publics et une amélioration de la gestion administrative. Les **identités des différents quartiers semblent très marquées**, et induisent une **sectorisation renforcée dans l'accès aux services.**

Il pourrait être intéressant que les **maires adjoints de secteur travaillent en collaboration pour favoriser le développement de projets inter-quartiers** dans un objectif de renforcement de la mixité à la fois sociale et fonctionnelle. A titre d'exemple, il pourrait être intéressant de développer entre les maires adjoints de secteur des collaborations autour des enjeux éducatifs dans le cadre des Cités éducatives.

- ❖ Amiens fait de la **démocratie participative un levier central du développement du territoire et de l'amélioration du cadre de vie des habitants**, avec une **diversité d'outils mobilisés** à destination de tous les publics. Les habitants ont été associés tout au long des phases de concertation du contrat de ville, il est essentiel qu'ils puissent l'être tout au long dans la perspective des clauses de revoyure.

La ville d'Amiens pourrait capitaliser sur les dynamiques de la démarche Quartiers Engagements 2030, notamment en faisant perdurer ses ateliers politique de la ville dans le cadre de groupes de travail thématiques.

Le CNV porte avec conviction l'importance du rendre compte, de la communication et du suivi des consultations qui renforcent la transparence, la confiance et l'efficacité de la participation citoyenne.

- ❖ La **campagne d'appel à candidature pour installer les nouveaux conseillers citoyens** a été lancée le 30 juin 2025. Dans ce contexte, les acteurs locaux souhaitent **clarifier les rôles**

respectifs : le **comité de quartier** est centré sur les questions de **cadre de vie** et le **conseil citoyen** porte les enjeux liés à la **politique de la ville**. L'objectif est de **favoriser la complémentarité** entre les deux instances en **évitant les redondances**.

Le CNV salue l'intérêt portée à la démocratie participative, et l'implication des citoyens sur les enjeux de tranquillité publique notamment en centre-ville, et **suivra avec attention les thèmes qui pourraient faire l'objet d'une mobilisation des conseillers citoyens** (usage des mobilités, qualité de vie, commerces de proximité, santé etc.).

- ❖ **Aller vers les populations permet de créer un lien direct**, essentiel pour favoriser leur émancipation et renforcer leur pouvoir d'agir. Cette démarche facilite l'appropriation des espaces publics et culturels, en les rendant plus inclusifs et vivants. Elle améliore aussi l'accès aux services, en levant les freins liés à la distance, à l'information ou à la méfiance.

Le CNV souligne tout l'intérêt d'accompagner les publics à la découverte des équipements publics, en proposant par exemple **des visites pour valoriser l'histoire et la richesse du territoire en proximité des populations**. A titre d'exemple, les étudiants de la ville pourraient être mobilisés pour assurer des visites de la Citadelle aux habitants d'Amiens nord.

- ❖ Le CNV recommande **l'utilisation et la mise en œuvre des marches exploratoires** sur une grande diversité de sujets afin de recueillir de manière directe et participative l'avis des populations concernées. Ainsi au-delà des enjeux de renouvellement urbain, des marches exploratoires pourraient être mobilisées pour travailler sur le partage de l'espace public, les enjeux de mobilité, d'accès aux commerces de proximité, etc.
- ❖ Le CNV relève **l'intérêt porté par Amiens et la métropole à la démarche des deux chercheuses**. L'instance avait dans ses propres travaux souligner tout l'intérêt de s'intéresser aux usagers avec une concertation renforcée des habitants. Une collaboration pourrait permettre dans une approche scientifique d'intégrer la dimension de justice sociale dans la mise en œuvre de politiques publiques et de projets de mobilités et d'usages.
- ❖ Amiens métropole porte l'ambition d'intégrer les thématiques de l'agriculture et de l'alimentation au cœur des enjeux de son territoire et s'est **engagée depuis 2018 dans l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT)** en lien avec la Chambre d'agriculture de la Somme. En effet, à Amiens, dans un territoire urbain pourtant situé au cœur d'une région agricole, **les tensions sur les enjeux de précarité alimentaire sont aussi profondes que les initiatives qui émergent des territoires sont inspirantes**.

En novembre 2021, la démarche d'Amiens Métropole a obtenu la labellisation de PAT niveau 1 pour une durée de 3 ans. Les visites ont permis de mettre en lumière l'importance de l'agriculture urbaine dans les dynamiques à la fois sociales, alimentaires et éducatives. Les projets mettent en exergue une **vision intégrée et profondément humaine de la transition alimentaire**. Le CNV se réjouit de l'élaboration d'une véritable stratégie de suivi et d'évaluation par la métropole qui devrait conduire Amiens à atteindre le niveau 2 du PAT.

Les visites ont insufflé la volonté pour le CNV de produire des réflexions et des recommandations sur les enjeux de précarité alimentaire et de justice sociale.

PARTICIPANTS

Pour le Conseil national des villes

Pierre-Pascal Antonini, Résidant à Lyon (Rhône-Alpes)

Ahmed Bassaine, Résidant à Amiens (Somme)

Fatima Belouarrak, Résidant à Tourcoing (Nord)

Rachid Boussad, Vice-président du CNV, Résidant à Roubaix (Nord)

Nicolas Chung, Représentant la Banque des Territoires (BdT)¹³

Irma Coronado-Goupil, Résidant à Paris 20^{ème} (Ile-de-France)

Fabienne Ferté, Résidant à Sainte-Foy-La-Grande (Gironde)

Brigitte Fouré, Vice-présidente de la métropole d'Amiens

Fabienne Keller, Vice-présidente du CNV, Députée européenne, Questeuse

Daniel Lenoir, Inspecteur général honoraire des affaires sociales

Sophia Louis, Résidant à Rémire Montjoly (Guyane)

Ibrahima M'Madi, Résidant à Saint-André-de-la-Roche (Alpes-Maritimes)

Séverine Walquan, Résidant à Folschviller (Moselle)

Isabelle Zeller, Représentant la Fédération nationale des centres sociaux et socio-culturels de France (FCSF)

Pour le Secrétariat général du Conseil national des villes :

Valérie Delion-Grelier, Secrétaire générale du Conseil national des villes

Christiane Fagbemi, Chargée de projets au Conseil national des villes

Marion Mangin, Cheffe de projets au Conseil national des villes

Rose-Hélène Jean-Philippe, Assistante de direction au Conseil national des villes

Invités :

Hubert de Jenlis, Maire d'Amiens

Alain Gest, Président de la métropole d'Amiens

Guy Penaud, Vice-président de la métropole d'Amiens en charge de l'Habitat et de la rénovation urbaine

Valérie Lambert, Directrice de l'habitat et de la politique de la ville à Amiens métropole

Sarah Mille, Cheffe de service pilotage territorial du contrat de ville à Amiens métropole

Ariane Dupont-Kieffer, Maître de Conférences en Sciences économiques à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Hélène Benistand, Docteur en économie, Chercheure associée à Paris School of Economics

¹³ En attente de nomination officielle par arrêté, en remplacement de Marina Alcalde.

VERBATIMS

« Importance de la participation permanente des habitants et engagement politique fort des élus sont pour moi les caractéristiques de cette Assemblée décentralisée. »

Pierre Pascal-Antonini

« J'ai également perçu une dynamique locale portée par des associations, des habitants engagés, des structures de proximité qui tentent d'apporter des solutions concrètes au quotidien. ».

Ibrahima M'madi

« La place des habitants et la participation citoyenne sont des marqueurs anciens de la ville d'Amiens qui a été précurseur. »

Isabelle Zeller

« Le budget participatif est à mon sens d'une opportunité pour les associations de présenter leur projet et de les faire valider. Car il est de coutume que les institutions définissent des items et incitent les associations à se positionner dessus via des appels à projets. »

Sophia Louis

« La co-construction des politiques publiques, notamment dans le cadre du contrat de Ville, est un enjeu majeur. À Amiens, j'ai trouvé l'organisation du contrat de Ville particulièrement pragmatique, offrant une approche plus lisible de la co-construction. »

Irma Coronado-Goupil

« L'agriculture urbaine joue également une fonction pédagogique, notamment auprès des jeunes en leur permettant de comprendre toutes les étapes qui ont précédé l'arrivée des aliments dans leur assiette. »

Daniel Lenoir

« On bricole avec des enfants, on sème et récolte dans un autre, on échange avec son voisin, on partage les récoltes, on tripote la terre et on contemple la force de la nature. L'atmosphère est apaisée. Ces jardins sont des ressources pour la cohésion et la tranquillité, ils permettent aux personnes isolées de sortir de chez elles, ce sont des lieux de socialisation.»

Fabienne Ferté

« Saint-Leu est également reconnu pour sa dimension artistique et culturelle. Dans une démarche visant à « faire sortir l'art des musées », des projets artistiques jalonnent les petites rues pavées du quartier. Des artistes issus du street-art et de l'art contemporain se sont approprié l'espace public »

Ahmed Bassaïne

« Ces projets de lutte contre la précarité alimentaire ne se limitent pas à "donner à manger", mais visent à redonner du pouvoir d'agir aux habitants à recréer du lien social, et à promouvoir une alimentation plus juste et plus durable. »

Rachid Boussad

